Tableau de bord de la qualité de service de l'Afnic

OCTOBRE 2026

Service DNS

		Objectif
Disponibilité globale	100,00%	100,00%
Disponibilité des serveurs de noms en IPv4 / UDP	99,80%	99,00%
Disponibilité des serveurs de noms en IPv4 / TCP	99,62%	99,00%
Disponibilité des serveurs de noms en IPv6 UDP	98,84%	95,00%
Disponibilité des serveurs de noms en IPv6 TCP	99,01%	95,00%
Service de résolution DNS en UDP en moins de 250 ms	100,00%	95,00%
Service de résolution DNS en TCP en moins de 750 ms	100,00%	95,00%
Temps de mise à jour des serveurs DNS en moins de 60 minutes	100,00%	95,00%

Service d'enregistrement

		Objectif
Disponibilité du service de création de noms de domaine	100,00%	99,40%
Traitement des opérations de création de nom de domaine dans un délai inférieur à 3 secondes	100,00%	95,00%
Traitement des dossiers avec autorisation dasn les 2 jours ouvrés	100,00%	95,00%
Nombre moyen de rechargement quotidien de la zone	140,60	140

Service d'annuaire

		Objectif
Disponibilité du service de consultation des noms de domaine (Whois)	99,80%	99,40%
Réponse au service de consultation Whois en moins de 500 ms	99,99%	99,40%
Disponibilité du service de consultation des noms de domaine (RDAP)	99,86%	99,40%
Réponse au service de consultation RDAP en moins de 3 secondes	100,00%	99,40%

Tableau de bord de la qualité de service de l'Afnic

OCTOBRE 2026

Service client

	Objectif
Prise en charge des appels des bureaux d'enregistrement en moins de 3 minutes	
100,00%	90,00%
Prise en charge des requêtes en moins de 3 jours ouvrés	
100,00%	100,00%
Prise en charge des requêtes en moins de 2 jours ouvrés	
99,84%	90,00%
Prise en charge des requêtes dans la journée	
98,13%	85,00%
Réponses qualifiées dans un délai de 48 heures ouvrées	
99,84%	90,00%
Annonce des opérations de maintenance technique 10 jours avant l'opération	
100,00%	100,00%
Information publiée dans un délai de 1 heure en cas d'incident perturbant la qualité des services essentiels	
100,00%	100,00%

Service juridique

	Objectif
Levée d'anonymat suite à demande légitime, en moins de 2 jours ouvrés	
100,00%	100,00%
Blocage ; suppression ou transfert de NDD suite injonction DGCCRF dans les délais légaux	
100,00%	100,00%
Médiation dont le principe est accepté par les deux parties conclue dans les 7 jours ouvrés suivant son ouverture	
Disponible le 15 du mois suivant	100,00%
Décision prise par l'Afnic dans le cadre d'une PARL OMPI ou de Syreli dans les 2 mois à compter de leur ouverture	
100,00%	100,00%
Blocage d'un nom de domaine suite à lancement d'une justification infructueuse des données dans les 7 jours ouvrés	
100,00%	90,00%